



Communiqué du Centre d'Etudes et de Recherches sur le Droit de l'Environnement (CERDE) et de l'African Coalition for Corporate Accountability (ACCA) relatif à la récente prise de position du ministre burkinabé du Commerce au sujet de l'initiative suisse pour des multinationales responsables

Le ministre burkinabé de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, M. Harouna Kaboré était en visite à Berne la semaine dernière, pour marquer son opposition à l'« Initiative populaire pour des multinationales responsables » soumise à votation en Suisse le 29 novembre prochain. Selon le ministre Harouna Kaboré l'adoption de cette Initiative causerait « des problèmes socioéconomiques graves » au Burkina.

Dans une déclaration détaillée ([accessible ici](#)), le CERDE et ACCA condamnent cette attitude du ministre Burkinabé qui contredit les positions officielles du Burkina Faso sur le respect par les entreprises multinationales des droits humains et de l'environnement. Cette sortie constitue également une remise en cause des engagements internationaux du Burkina Faso en matière de protection de l'environnement et des droits humains, affectant ainsi l'image et la respectabilité internationale du pays.

Le CERDE et ACCA tiennent à rappeler l'évidence que représentent les méfaits de l'activité de certaines multinationales sur les droits humains et l'environnement. C'est le lieu de rappeler que dans le contexte du boom minier que connaît le Burkina, l'activité extractive a suscité une série de problèmes liées au respect de l'environnement, à la (sur)vie des communautés locales ainsi qu'au respect des droits des travailleurs. Cela a occasionné ces dernières années des tensions et incidents malheureux entre communautés locales et entreprises minières. Ces problèmes ont été pointés du doigt par la société civile burkinabé à maintes reprises, y compris lors de l'examen périodique universel dans le cadre des Nations Unies.

Le CERDE et ACCA saluent l'engagement des autorités Burkinabé à protéger les droits des citoyens et souhaitent que cet engagement soit traduit de manière forte dans les faits. Considérant que la sortie malheureuse du ministre Harouna Kaboré ne constitue en aucun cas la position officielle du Burkina sur cette question, nos deux organisations encouragent le gouvernement à communiquer pour rassurer la société civile et les populations burkinabé désireuses de plus de progrès, de justice sociale et davantage de responsabilité dans l'activité des acteurs économiques privés.



[Le Centre d'Études et de Recherches sur le Droit de l'Environnement](#) (CERDE) est une association de Droit Burkinabè spécialisée sur les questions environnementales. Le CERDE est une organisation qui collabore avec ACCA, contact@cerde-bf.com Tel. 00226 25654227.

[African Coalition for Corporate Accountability](#) est la plus grande coalition de la société civile africaine (plus de 130 organisations) intervenant sur les sujets relatifs aux entreprises et aux droits humains. ACCA est basée au [Centre for Human Rights](#) à l'Université de Pretoria en Afrique du Sud. Pour contacter le Secrétariat d'ACCA : projects@accahumanrights.org